



Bruxelles, le 15 juillet 2010

Information réglementée*

Communiqué de presse

Tessenderlo Group annonce le résultat du paiement du dividende de 2009: 61 % optent pour des actions nouvelles

Tessenderlo Group (NYSE Euronext : TESB) vient d'annoncer que, en rapport avec sa proposition de payer le dividende de 2009 en actions et/ou en numéraire, 61 % des coupons ont été réinvestis en actions nouvelles. En conséquence de quoi, 844 258 actions nouvelles ordinaires ont été émises le 15 juillet 2010.

Le 2 juin 2010, l'assemblée générale avait approuvé un dividende net de 1,00 EUR (coupon n° 73), ce qui correspond à un dividende brut de 1,3333 EUR. Pour les coupons accompagnés de strips VVPR, le dividende était de 1,1333 EUR net. Le conseil d'administration avait décidé d'offrir le choix entre le paiement du dividende de l'année 2009 en actions nouvelles ou en numéraire ou d'opter pour une combinaison de ces deux modalités de paiement. Le prix de ces nouvelles actions avait été fixé à 20,00 EUR par action.

À la clôture de l'opération un total de 61 % des coupons a donné lieu à l'émission de 844 258 actions nouvelles ordinaires, qui sont admises sur Euronext Brussels le 16 juillet 2010. Le solde du dividende a été réglé en numéraire pour un montant total de 20,1 millions d'euros le 15 juillet 2010.

Suite à cette augmentation de capital, le capital libéré de Tessenderlo Chemie sa s'élève à partir du 15 juillet 2010 à 143,3 millions d'EUR, soit 28 642 513 actions ordinaires.

***Tessenderlo Group** est un groupe chimique international qui opère à travers plus de 100 sociétés dans le monde. Employant plus de 8 000 personnes, le groupe a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires consolidé de 2,1 milliards d'euros. Il est le leader mondial et européen de la plupart de ses produits. Tessenderlo Chemie SA est cotée sur Eurolist d'Euronext Bruxelles et reprise au Next 150 et au BEL Mid. News wires: Bloomberg : TES BB – Reuters: TesBt.BR – Datastream: B:Tes.*

**L'information ci-jointe constitue une information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.*

Contact Presse : Mme Geert DUSAR
Manager Group Communication
☎ +32 (0) 474 99 38 19

Contacts Investisseurs : Mr. Philip LUDWIG
Head of Investor Relations
☎ +32 (0) 2 639 16 58

Site Internet: <http://www.tessenderlogroup.com>